

DOMAINES DE POULGUINAN ET DE LANNIRON



- ▣ **Typologie** : châteaux et parcs
- ▣ **Nom** : domaines de Poulguinan et de Lanniron
- ▣ **Commune concernée** : Quimper
- ▣ **Actes et dates de classement** : arrêté du 15 novembre 1945 et décret du 9 février 1994
- ▣ **Critères de classement** : historique et pittoresque
- ▣ **Surface** : 89,85 ha
- ▣ **Statut de propriété** : privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : ZPPAU de Quimper

Description

Le site classé porte sur une portion de la rive de l'Odet et sur une grande partie des domaines de Lanniron et de Poulguinan en rive gauche du fleuve. En face, la zone protégée est limitée au nord par le chemin de halage et englobe au sud un boisement rivulaire.

Au nord-est, une section de la rocade sud de la ville et une partie du centre commercial de Prat Maria empiètent sur le site classé.

Au nord, le domaine de Poulguinan est largement couvert par un boisement de feuillus peu entretenu. Logé au sein de ce

dernier, le château n'est visible ni depuis la rocade, ni depuis le chemin forestier qui permet de rejoindre le domaine de Lanniron. Légèrement à l'écart du sentier pédestre, une piste de moto-cross improvisée traverse le boisement.

Propriété des évêques de Quimper au Moyen Âge, le domaine et le château de Lanniron ont connu de nombreuses transformations. L'allée principale est bordée de jeunes tilleuls et de rhododendrons largement développés. Elle mène au château et au jardin où des espèces exotiques ont été introduites, notamment des séquoias et wellingtonias qui agrémentent le prolongement de l'ancien canal. Le château est mis en valeur par une succession de deux terrasses plantées de pins parasols et de cyprès. La mise en scène est complétée par des perspectives où escaliers, colonnes, fontaines et esplanades se font écho. Le bassin de Neptune, l'orangerie et d'autres annexes s'ajoutent à l'ensemble. L'orangerie fait actuellement office de salle de concert tandis que les annexes accueillent les services liés au fonctionnement du camping qui n'est lui-même pas



◀ *Les chênes verts créent un cadre romantique autour du bassin de Neptune.*

▼ *Vue sur le château et son parc depuis le chemin de halage.*



n°7

atlas des sites classés du Finistère

DOMAINES DE POULGUINAN ET DE LANNIRON



en site classé. Le nord et l'ouest de la propriété sont couverts par des boisements bien entretenus.

Un chemin de halage est aménagé sur la rive gauche de l'Odet. Le cheminement en sable stabilisé est très fréquenté et offre de larges vues sur le fleuve et sur le château de Lanniron.

À l'extrémité sud du site classé, un bois jouxte le port industriel de Corniguel. Ce bois isole visuellement le chemin de halage du port, et améliore l'image offerte depuis les terrasses du château de Lanniron.

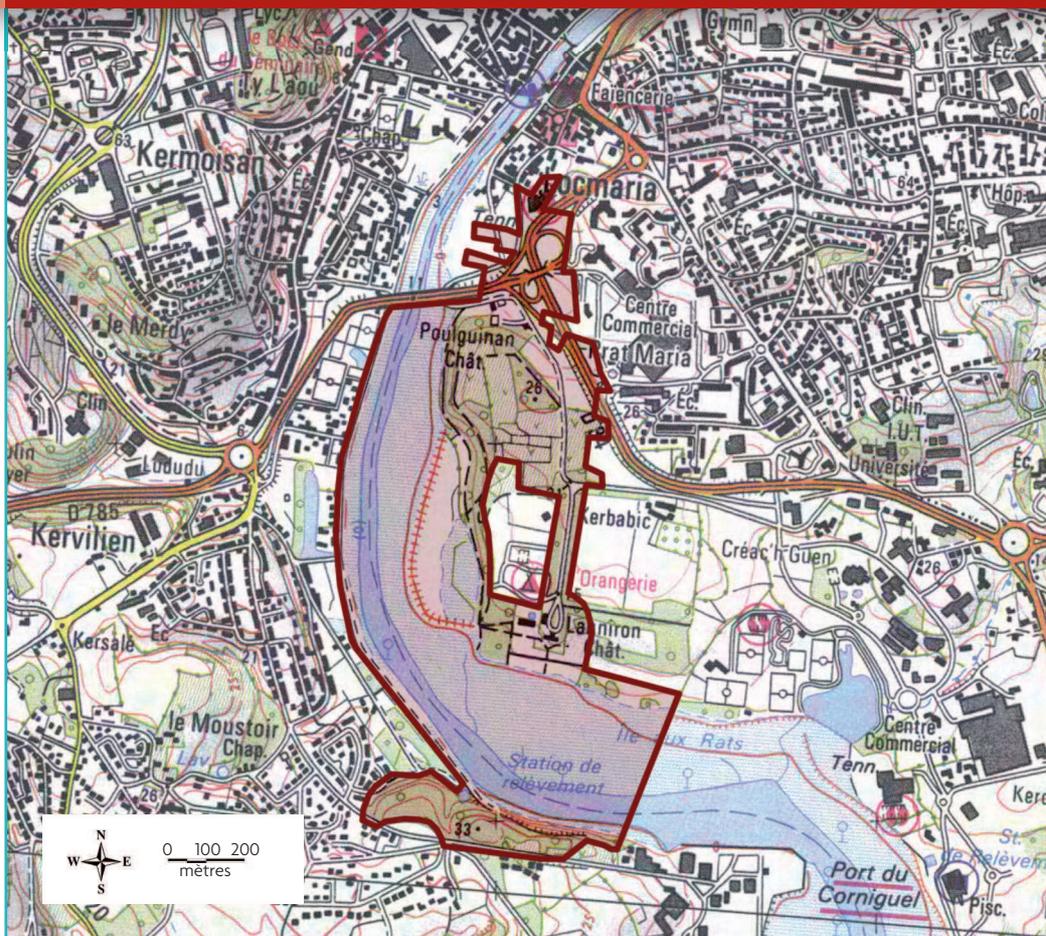
Diagnostic

Au nord-est, le site classé est dénaturé par la rocade sud et le centre commercial de Prat Maria. Une amélioration des abords de l'axe routier permettrait de limiter les impacts paysagers liés aux équipements. Le domaine de Poulguinan est partiellement clos. La zone accessible est occupée par une forêt peu entretenue. Elle est entachée par un parcours sauvage de motocross qui dégrade les talus et les haies des chemins creux.

Le domaine de Lanniron reste de très bonne qualité et le renouvellement des arbres est assuré par des plantations.

Au nord du domaine de Lanniron, une partie du boisement a été récemment supprimée afin d'étendre la zone dédiée aux mobil homes. Le camping a ainsi épuisé ses possibilités d'extension. Enfin, ses aménagements connexes et les travaux réalisés sur les annexes du château sont en harmonie avec le site et respectent l'architecture des bâtiments.

▼ Les jardins en terrasse s'ouvrent sur l'Odet.



Enjeux - Orientations

- ▣ **Maintenir le site dans un bon état de conservation.**
- ▣ **Achever la rénovation des jardins.**
- ▣ **Maîtriser l'extension du camping.**
- ▣ **Proscrire tout grignotage supplémentaire du site par des aménagements incompatibles avec sa vocation.**
- ▣ **Mettre à jour le périmètre du site pour exclure les secteurs trop dégradés.**
- ▣ **Porter une attention particulière au projet de restructuration du port du Corniguel.**

